



DÉCISION

N° : 2025-124

Exécutoire le : 21 MAI 2025

Publiée / Notifiée le : 21 MAI 2025

Visée le : 07 MAI 2025

COMMANDE PUBLIQUE

Consultation CSL-24001

Etudes de sols pour les besoins de l'aménagement du port des 4 chemins Avenant 1 modification du montant et des paiements

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une consultation sans publicité

Considérant la notification effectuée le 07/02/2025 à l'entreprise INGEOS

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

L'avenant a pour objets :

- 1) Une modification du montant en raison de sondages prévus et qui n'ont pas été réalisés, ramenant le montant forfaitaire total de la mission à 37 689.73 €HT au lieu de 38 820.80 € HT soit une moins-value de 1 131.07€ HT
- 2) Afin de permettre la rémunération d'INGEOS et de ses sous-traitants au service fait selon les deux phases techniques, les paiements seront désormais effectués en 2 acomptes :
 - PHASE 1 : DIAGNOSTIQUE : 1er acompte
 - PHASE 2 : PLAN DE GESTION : 2d acompte

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise titulaire : INGEOS

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

06 MAI 2025



Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision n.2025-124 : Consultation CSL-24001 - Etudes de sols pour les besoins de l'aménagement du port des 4 chemins - Avenant 1 modification du montant et des paiements.

Date de transmission de l'acte : 07/05/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 07/05/2025

Numéro de l'acte : dec979 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250506-dec979-AR

Date de décision : 06/05/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.7. Actes spéciaux et divers